

Végétarisme et responsabilité professionnelle

RDI s'est surpassé dans l'art de la désinformation hier matin avec son pseudo-documentaire « Ni chair, ni poisson ». On a assisté à une succession de témoignages pathétiques de végétariens tantôt obèses, tantôt déguisés en brahmanes hindouistes. Une heure de propagande pure dépourvue de toute objectivité journalistique. L'émission jouait à fond la carte mélodramatique de la protection des animaux en montrant notamment une jeune fille caresser affectueusement un homard ou encore sa mère aux cheveux teints roses se vanter de laisser courir librement les insectes dans sa demeure.

L'émission manipulait son auditeur avec l'adresse d'un gourou de sectes. Elle vantait les vertus morales du végétarisme et ses pseudo-bienfaits sur la santé humaine en évacuant systématiquement toute discussion scientifique. En fait, c'est là que le bât blesse. L'émission misait toute sa crédibilité scientifique sur l'interview d'Hélène Tremblay, la présidente des diététistes du Québec. Or cette dernière a visiblement laissé ses convictions personnelles biaiser l'objectivité scientifique que commande sa fonction auprès de la population.

Le code de déontologie de l'Ordre des diététistes du Québec stipule à l'article 14 que « le diététiste doit s'assurer que les actes qu'il pose soient conformes aux données actuelles de la science » et à l'article 19 que « le diététiste doit subordonner son intérêt personnel à celui de son client et éviter toute situation où son jugement pourrait être affecté ». Madame Tremblay a manifestement dérogé à son éthique professionnelle en omettant sciemment de présenter l'envers de la médaille du végétarisme et, qui plus est, prêter la crédibilité de son poste à une cause non-scientifique. Comme tout citoyen, Madame Tremblay a droit à ses convictions personnelles. Toutefois, lorsqu'elle s'exprime comme professionnelle de la santé et, a fortiori, comme présidente d'une association professionnelle, elle a une double obligation de réserve et d'objectivité scientifique.

Madame Tremblay a omis de mentionner que la science ne recommande pas le végétarisme et déconseille fortement le végétalisme. Ce dernier mode d'alimentation entraîne des carences dangereuses et souvent fatales notamment en acides gras oméga-3 AEP et ADH. Même la pratique sécuritaire du végétarisme requiert des connaissances en nutrition afin d'éviter ces mêmes carences.

À titre de comparaison avec l'Ordre des diététistes, le Collège des médecins, qui est son homologue professionnel, a déjà radié l'un de ses membres, madame Guylaine Lanctôt, pour son discours non scientifique concernant la vaccination. Quant à elle, madame Tremblay ne risque aucune sanction de son ordre car ce dernier se préoccupe davantage de la pratique illégale de la profession que de l'intérêt véritable de la population. C'est pourquoi, d'ailleurs, l'Ordre des diététistes n'a jamais sévi contre l'un de ses membres pour manque de rigueur scientifique.

Ceci étant dit et malgré les dangers inhérents au végétarisme, un homme raisonnable peut choisir ce mode d'alimentation pour des raisons spirituelles ou politiques. Les choix alimentaires de tous et chacun dépendent d'une foule de facteurs et la science n'en est qu'un parmi tant d'autres. Toutefois, les médias ont la fâcheuse tendance depuis quelques années à toujours présenter le même côté de la médaille. Ce faisant, ils n'aident pas leurs auditeurs à faire des choix éclairés quant à la nutrition.

Romain Gagnon, ing.